



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 19/06/2023

Reçu en préfecture le 19/06/2023

Publié le 16/06/2023

ID : 084-218400877-20230616-DL_499_CUL-DE

S²LOW

N° 499/2023

SEANCE DU 12 JUIN 2023

Nombre de membres

- En exercice : 35
- Présents : 25
- Votants : 33

Pour : 26
Contre : 00
Abstention : 07

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication

Acte publié le :

16 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le douze juin à neuf heures, le Conseil municipal de la Commune d'Orange, légalement convoqué par le maire le cinq juin deux mille vingt-trois, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Espace Alphonse Daudet à Orange ;

Sous la présidence de Monsieur Denis SABON, 1^{er} adjoint au Maire.

Etaient présents

M. Denis SABON, Mme Marie-Thérèse GALMARD, M. Jonathan ARGENSON, Mme Marcelle ARSAC, Mme Joëlle EICKMAYER, Mme Muriel BOUDIER, Mme Catherine GASPA, M. Xavier MARQUOT, M. Patrice DUPONT, M. Armand BEGUELIN, M. Michel BOUYER, , Mme Christiane LAGIER, Mme Christine JOUFFRE, M. Patrick PAGE, Mme Joëlle CHALANDON, M. Jean-Dominique ARTAUD, M. Pierre MARQUESTAUT, M. Nicolas ARNOUX, Mme Céline BEYNEIX, M. Jean-Pierre PASERO, M. Bernard VATON, M. Christian GASTOU, Mme Carole NORMANI, M. Patrick SAVIGNAN, Mme Fabienne HALOUI

Absents représentés

M. Claude BOURGEOIS représenté par Mme Catherine GASPA
Mme Chantal GRABNER représentée par M. Xavier MARQUOT
M. Jean-Michel BOUDIER représenté par M. Michel BOUYER
M. Cédric ARCHIER représenté par M. Jean-Dominique ARCHIER
Mme Valérie ANDRES représentée par M. Jonathan ARGENSON
Mme Aline LANDRIN représentée par Mme Céline BEYNEIX
M. Ronan PROTO représenté par M. Christian GASTOU
Mme Yannick CUER représentée par M. Jean-Pierre PASERO

Absents

M. Yann BOMPARD
Mme Marie-France LORHO

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Céline BEYNEIX est nommée secrétaire de séance à l'unanimité.



N° 499/2023

Rapporteur : Mme Marie-Thérèse GALMARD

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION SCIENCE FICTION ORANGE 84

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'article L 2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit que « l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du budget » ;

Considérant que la commune d'Orange souhaite, d'une part, soutenir l'association « Association Science-Fiction Orange 84 », et d'autre part, que l'ASFO84 est coorganisatrice de cette manifestation et qu'il convient d'aider financièrement cette association. La ville d'Orange propose de mettre en place le 3^{ème} Salon du Livre qui se déroulera les 13, 14 et 15 octobre 2023 à la Médiathèque et au Théâtre des princes de 10h00 à 19h00 sur le thème « Histoire(s) ».

Considérant que la Ville souhaite que ce salon devienne un événement littéraire et culturel majeur au niveau du département ;

Mme Fabienne HALOUI demande la rectification de son vote (pour : abstention).

A l'unanimité (7 abstentions : M. Christian GASTOU, Mme Carole NORMANI, M. Patrick PAGE, M. Ronan PROTO, M. Patrick SAVIGNAN, M. Bernard VATON, Mme Fabienne HALOUI)

DECIDE

Article 1 : d'approuver d'allouer une subvention exceptionnelle à « ASSOCIATION SCIENCE FICTION ORANGE 84 » d'un montant maximum de 20 000 € ;

Article 2 : de dire que l'ASSOCIATION SCIENCE FICTION ORANGE 84 présentera un bilan financier à l'issue du salon du livre et qu'elle sera amenée à reverser les sommes non utilisées ;

Article 3 : de dire que cette association a satisfait aux conditions de déclaration prévues par la réglementation ;

Article 4 : de préciser que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Primitif 2023 ;

Article 5 : d'autoriser le Maire ou tout Adjoint habilité à signer tout document relatif à ce dossier.

Le Secrétaire de séance
Celine BEYNEIX



Le Maire
Yann BOMPARD

